

numéro

9

*Revue d'***HISTOIRE MARITIME**

Histoire maritime
Outre-mer
Relations internationales

*Risque, sécurité et sécurisation maritimes
depuis le Moyen Âge*

Labat Saint Vincent – 979-10-231-1724-0



REVUE D'HISTOIRE MARITIME

Dirigée par Olivier Chaline & Sylviane Llinares

28. *Sortir de la guerre sur mer*
27. *Mer et techniques*
26. *Financer l'entreprise maritime*
25. *Le Navire à la mer*
24. *Gestion et exploitation des ressources marines de l'époque moderne à nos jours*
- 22-23. *L'Économie de la guerre navale, de l'Antiquité au XX^e siècle*
21. *Les Nouveaux Enjeux de l'archéologie sous-marine*
20. *La Marine nationale et la première guerre mondiale : une histoire à redécouvrir*
19. *Les Amirautés en France et outre-mer du Moyen Âge au début du XIX^e siècle*
18. *Travail et travailleurs maritimes (XVIII^e-XX^e siècle). Du métier aux représentations*
17. *Course, piraterie et économies littorales (XV^e-XXI^e siècle)*
16. *La Puissance navale*
15. *Pêches et pêcheries en Europe occidentale du Moyen Âge à nos jours*
14. *Marine, État et Politique*
13. *La Méditerranée dans les circulations atlantiques au XVIII^e siècle*
12. *Stratégies navales : l'exemple de l'océan Indien et le rôle des amiraux*
- 10-11. *La Recherche internationale en histoire maritime : essai d'évaluation*
9. *Risque, sécurité et sécurisation maritimes depuis le Moyen Âge*
8. *Histoire du cabotage européen aux XVI^e-XIX^e siècles*
7. *Les Constructions navales dans l'histoire*
6. *Les Français dans le Pacifique*
5. *La Marine marchande française de 1850 à 2000*
4. *Rivalités maritimes européennes (XVI^e-XIX^e siècle)*
- 2-3. *L'Histoire maritime à l'Époque moderne*
1. *La Percée de l'Europe sur les océans vers 1690-vers 1790*

Revue d'histoire maritime

9

Risque, sécurité
et sécurisation maritimes
depuis le Moyen Âge

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2009
© Sorbonne Université Presses, 2021

ISBN papier : 978-2-84050-509-9
PDF complet – 979-10-231-1712-7

TIRÉS À PART EN PDF :

Poussou – 979-10-231-1713-4
Tranchant, La « culture » du risque... – 979-10-231-1714-1
Curveiller – 979-10-231-1715-8
Martínez Martínez – 979-10-231-1716-5
Tranchant, La sécurisation du port... – 979-10-231-1717-2
Périsse – 979-10-231-1718-9
Prétou – 979-10-231-1719-6
Bochaca – 979-10-231-1720-2
Gallicé – 979-10-231-1721-9
Péret – 979-10-231-1722-6
Morais Barros – 979-10-231-1723-3
Labat Saint Vincent – 979-10-231-1724-0
Vergé-Franceschi – 979-10-231-1725-7
Candiani – 979-10-231-1726-4
Delobette – 979-10-231-1727-1
Chronique – 979-10-231-1728-8
Comptes rendus – 979-10-231-1729-5

Mise en page Lettres d'Or
Version numérique: 3d2s/Emmanuel Marc Dubois

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

SOMMAIRE

Présentation	
Jean-Pierre Poussou	5
La « culture » du risque chez les populations usagères des mers et littorales du Ponant (XI ^e -XVI ^e siècles) : première approche d'une histoire à construire	
Mathias Tranchant	9
Dangers, acteurs et gestion du risque d'une ville littorale au Moyen Âge	
Stéphane Curveiller	47
Bilbao, une grande ville médiévale malgré son port	
Sergio Martínez Martínez	55
La sécurisation du port de La Rochelle et de son accès : actions épisodiques ou véritable politique ?	
Mathias Tranchant	67
Les premiers jalons d'une défense étatique de l'estuaire de la Gironde sur la côte saintongeaise à la fin du Moyen Âge	
Sébastien Périsset	87
La sûreté judiciaire des ports gascons au lendemain de la conquête française : 1443-1463	
Pierre Prétou	119
Les accès fluviomaritimes des ports gascons (XIV ^e - début du XVI ^e siècle) : éléments de réflexion et pistes de recherche	
Michel Bochaca	135
L'accès aux ports du pays guérandais et à l'estuaire de la Loire à la fin du Moyen Âge et au début du XVI ^e siècle	
Alain Gallicé	147
Sécuriser l'estuaire de la Gironde du XVI ^e au XVIII ^e siècle : une mission impossible ?	
Jacques Péret	163
La sécurisation des accès et l'organisation portuaire de Porto (XI ^e -XVI ^e siècles)	
Amândio Jorge Morais Barros	177
Les fortifications de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem dans le grand port de Malte (1530-1798)	
Xavier Labat Saint Vincent	207

II. Varia

Les constructeurs de Marine toulonnais aux XVII ^e et XVIII ^e siècles : une société à part entre noblesse et monde ouvrier de l'arsenal Michel Vergé-Franceschi	231
Stratégie et diplomatie vénitiennes : navires anglo-hollandais et blocus des Dardanelles, 1646-1659 Guido Candiani	251
Le grand négoce atlantique havrais au XVIII ^e siècle Édouard Delobette	283

III. Chronique

Position de thèse de doctorat	323
Comptes rendus	333
4 Informations sur les activités des centres de recherche universitaires en histoire maritime	337
Présentation de <i>Navigocorpus</i> – Corpus des itinéraires des navires de commerce, XVII ^e -XIX ^e siècles	337
Séminaire d'histoire économique et maritime : ports et littoraux de l'Europe atlantique au Moyen Âge	339
Université de la Rochelle : séminaire d'Histoire Maritime : Programmation 2007-2012	341
Université de Bretagne-Sud : les axes de recherche en Sciences sociales du littoral et de la mer (Solito)	342
La recherche en histoire maritime à l'Université de Caen Basse-Normandie	344
Séminaire sur les petits ports du xv ^e siècle à 1914	349
Colloque international du GIS d'histoire maritime	359
Programme des Mardis de la Mer organisés à l'Institut Catholique de Paris par Christian Buchet (année universitaire 2007/2008)	365
Présentation des Mémoires	369

LES FORTIFICATIONS DE L'ORDRE DES HOSPITALIERS
DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM DANS LE GRAND PORT
DE MALTE (1530-1798)

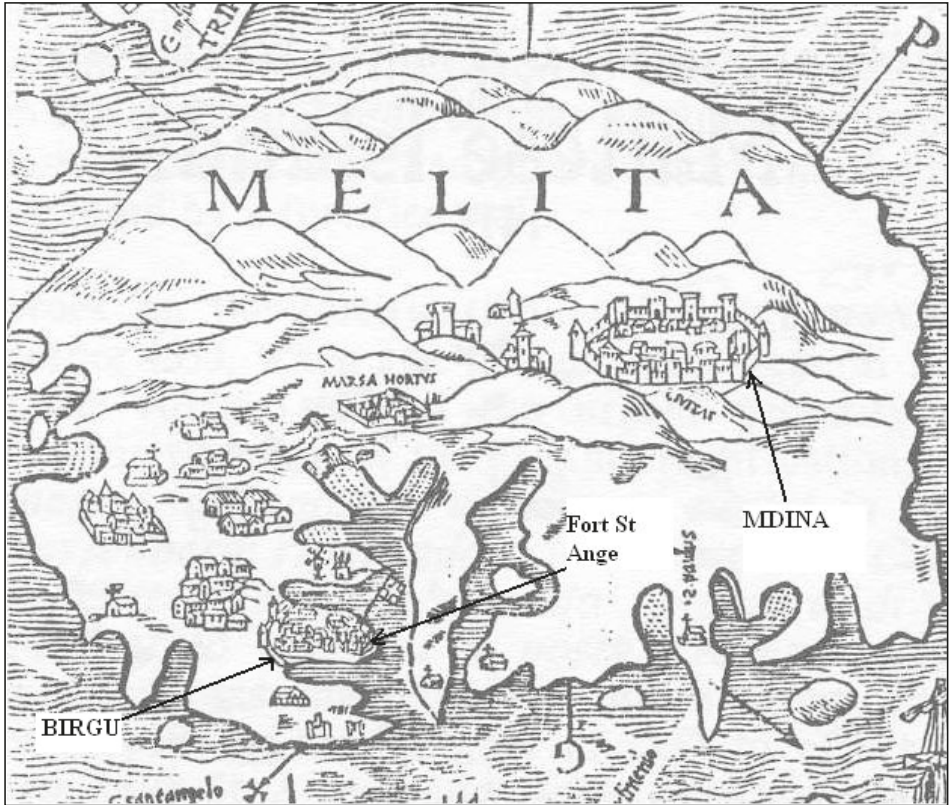
Xavier Labat Saint Vincent

Université Paris-Sorbonne

Au début du XVI^e siècle, l'Empire ottoman de Soliman le Magnifique était dans une phase expansionniste inquiétante pour l'Europe chrétienne : depuis la chute de Constantinople en 1453, les conquêtes se succédaient, et les Ottomans s'apprétaient à reconstituer l'équivalent du défunt empire byzantin. Les dernières provinces tombées sous leur joug, durant le règne de Sélim I^{er} le Terrible (1512-1520), étaient la Syrie et l'Égypte des Mamelouks, respectivement conquises en 1516 et 1517. Son unique fils survivant, Soliman le Magnifique, avait suivi en toute logique la voie tracée par ses illustres prédécesseurs. À peine monté sur le trône, son attention se porta sur l'île de Rhodes, aux mains de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem depuis 1309. Soliman ne pouvait tolérer la présence d'un ordre militaire et religieux chrétien, né à l'époque des Croisades, et dont la puissance maritime se faisait de plus en plus menaçante. Très proche de ses territoires, cette puissance chrétienne représentait une épine dans le pied du Sultan. Aussi, après qu'il eût subi un terrible siège en 1522, l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem fut-il contraint, le 1^{er} janvier 1523, de quitter la riche île de Rhodes pour s'établir, en 1530, après sept années d'errance, sur la pauvre et rocailleuse île de Malte. L'empereur Charles Quint avait décidé de lui céder cet archipel dont la situation géographique était éminemment stratégique, puisqu'il contrôlait le goulet étroit séparant les deux bassins de la Méditerranée¹. L'Ordre, puissance maritime reconnue depuis son installation

1 L'archipel fut détaché du Royaume de Sicile, et cédé à l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en même temps que la forteresse de Tripoli de Barbarie, par le traité de Castelfranco, signé le 24 mars 1530, moyennant l'hommage annuel d'un faucon. L'Ordre s'engageait à reconnaître l'île comme fief de la couronne de Sicile, en redemandait

à Rhodes, se voyait confier la mission de défendre ce verrou que représentait l'archipel maltais. Si, dans un premier temps, la reconquête de Rhodes avait été envisagée, les Chevaliers ne parvinrent pas à s'assurer un soutien suffisant de leurs alliés chrétiens. Ils admirent dès lors, d'une part, que ce projet était indubitablement voué à l'échec, et que, d'autre part, il leur fallait s'atteler, au plus vite, à fortifier leur nouvelle implantation.



I. Carte de Malte, dans Jean Quintin d'Autun, *Insulae Melitae Descriptio*, Lyon, 1536

En effet, lorsque le Grand Maître, Philippe Villiers de l'Isle-Adam, débarqua à Malte, le 26 octobre 1530, l'île ne possédait que de médiocres fortifications. Les souverains précédents, angevins, aragonais, castillans, n'avaient effectué que quelques modestes constructions défensives, telles que des tours de guet le long des côtes, destinées à avertir du danger barbaresque, et s'étaient plus largement contentés de renforcer des structures déjà existantes, comme la forteresse du centre de l'île, Mdina, et celle du port, le château Saint-Ange. En

l'investiture à chaque nouveau règne sicilien, et participait à la défense du vice-royaume ; voir Alain Blondy, *L'Ordre de Malte au XVIII^e siècle, des dernières splendeurs à la ruine*, Paris, Bouchene, 2002, in-8°, 523 p., p. 8.

outre, en 1530, l'île était exsangue, dotée d'une faible et pauvre population, et d'une économie d'autant plus insuffisante qu'elle ne pouvait même pas assurer ses besoins alimentaires. L'arrivée de l'Ordre entraîna immédiatement un accroissement de l'activité économique, en raison de l'afflux de revenus extérieurs, tirés de ses commanderies sises en Europe chrétienne, revenus qui servirent dans un premier temps à fortifier l'île et à construire un nouvel hôpital – mission que l'Ordre considérait comme prioritaire, depuis sa fondation au XI^e siècle.

UNE PREMIÈRE PHASE CARACTÉRISÉE PAR LE DOUTE

L'attention du Grand Maître se porta immédiatement sur la faiblesse des fortifications de Birgù, le site qu'il avait choisi pour installer le Couvent. Certes, la ville de Mdina, au centre de l'île, était beaucoup mieux fortifiée, mais, depuis son éviction de Terre Sainte, en 1291, l'Ordre des Hospitaliers était devenu une puissance maritime, et il se devait de perpétuer cette vocation, qui justifiait son existence aux yeux des puissances européennes. En effet, à une époque où le numéraire était rare, les pays chrétiens n'acceptaient de voir des fonds, en métaux précieux, quitter leurs territoires, qu'à certains desseins, dont un, pour ce qui concernait la Méditerranée, était la défense des intérêts marchands chrétiens au Levant.

L'abri naturel, absolument remarquable, que représentait l'ensemble des anses de ce qui allait devenir le « Grand Port », était tout à fait approprié à l'installation d'infrastructures portuaires nécessaires à une puissance maritime de premier ordre. Le Couvent fut donc immédiatement installé dans le Château Saint-Ange, petit château médiéval en partie en ruine et médiocrement protégé. Au sud de ce château se trouvait le village de Birgù, doté de quelques modestes maisons de pêcheurs, mais sans aucune fortification.

L'Ordre avait subi huit années plus tôt une humiliante défaite à Rhodes, et les Chevaliers vivaient dans la crainte d'une nouvelle attaque des Turcs, qui, à cette époque, entamaient leur progression sur le continent nord-africain². Les priorités du Grand Maître furent dès lors défensives, comme cela a été signalé plus haut : le peu de moyens financiers dont il disposait fut destiné

2 Jean-Claude Zeltner, *Tripoli, carrefour de l'Europe et des pays du Tchad, 1500-1795*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 19 sq. La Régence d'Alger, prise par les frères Barberousse, était devenue vassale de la Porte dès 1519, celle de Tunis, théâtre d'une âpre lutte au cours de la première moitié du XVI^e siècle, passa définitivement sous le giron ottoman en 1574 ; quant à celle de Tripoli, elle fut reprise, à l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, par Mûrad Agha en 1551.

au renforcement du château Saint-Ange et aux fortifications du village de Birgù (1533), ainsi qu'à l'aménagement d'un hôpital dans ce même village. Ce furent là les seules réalisations des années 1530. Bosio écrit qu'aucune fortification de l'île n'aurait alors pu résister à un siège³.

Le manque de moyens ne fut pas le seul motif de l'apparente léthargie de l'Ordre en matière défensive pendant les premières années de sa présence à Malte : ainsi que nous l'avons évoqué, tous les chevaliers regrettaient la riche et fertile île de Rhodes, et n'avaient qu'une idée en tête, la reconquérir. Malgré leur échec lors de la tentative de conquête de la forteresse de Modon⁴, l'idée de reprendre leur ancien Couvent ne fut pas immédiatement abandonnée, l'île de Malte ne leur apparaissant toujours pas comme la base idéale pour un établissement définitif. L'installation du Couvent fut alors, un temps, envisagée dans la forteresse de Tripoli de Barbarie, cédée à l'Ordre en même temps que Malte ; mais le coût des fortifications à y entreprendre, sur un terrain sablonneux et dans une région sans carrières, amena également le Grand Maître à abandonner le projet. Une fois cette forteresse tombée aux mains des Turcs, en 1551, la Corse fut à son tour envisagée comme solution de repli, mais la République de Gênes en demandait un prix exorbitant. Ainsi, après bien des années d'hésitation, l'Ordre dut se rendre à l'évidence : il n'avait d'autre solution, s'il voulait survivre et remplir pleinement la mission confiée par l'Empereur, que de fortifier la rocailleuse et pauvre île de Malte, et d'entreprendre pour cela des travaux de très grande envergure.

210

LES PREMIERS TRAVAUX À L'ÉPOQUE DE LA MENACE TURQUE

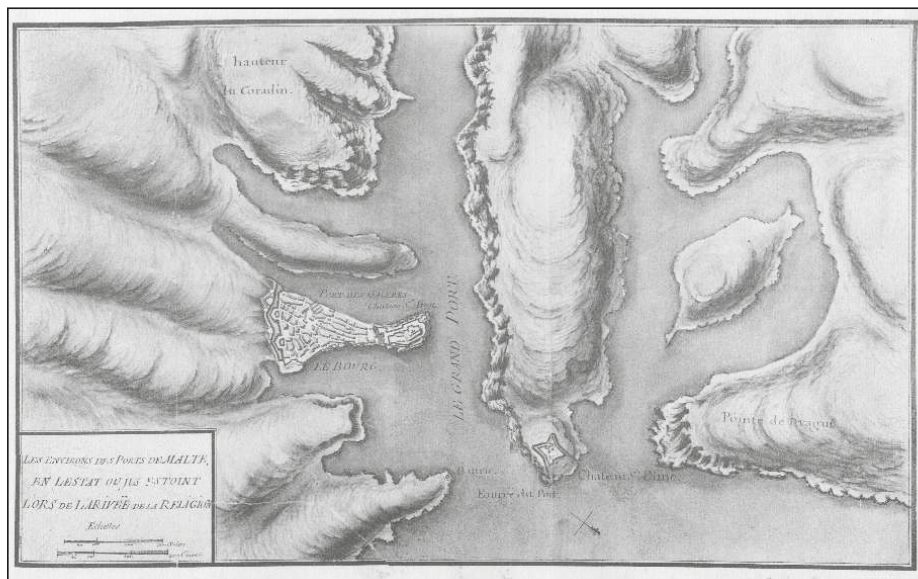
Les premières années furent, en raison des nombreuses hésitations de l'Ordre évoquées précédemment, très peu fructueuses en matière architecturale, et ne concernèrent que Birgù et Mdina. À Malte, le premier ingénieur à travailler pour l'Ordre fut un Florentin, Piccino, qui, à partir de 1532, œuvra à la réparation des murailles du château Saint-Ange, au renforcement de celles de Mdina, et aux fortifications de Birgù⁵.

3 Giacomo Bosio, *Dell'Istoria della sacra Religione et Illustrissima Militia di San Giovanni Gerosolimitano*, Rome, 1629.

4 H.J.A. Sire, *The Knights of Malta*, Yale University Press, 1994, gr. in-8°, XIII-305, p. 61. En 1531, l'intention du Grand Maître Philippe Villiers de l'Isle-Adam était de conquérir Modon, pour en faire un relais dans sa reconquête de Rhodes ; malheureusement, si la citadelle fut effectivement prise, le repli eut lieu peu de temps après, en raison de la présence d'une importante garnison turque à proximité. Cet échec porta un rude coup aux espoirs de l'Ordre.

5 Stephen C. Spiteri, *Fortresses of the Cross, Hospitaller Military Architecture (1136-1798)*, Malte, Heritage Interpretation Services Publication, 1994, p. 263.

Puis, à partir de 1541, le Grand Maître aragonais, Juan de Homedes (1536-1553), demanda les conseils d'un ingénieur pour améliorer les fortifications existantes. L'Empereur lui envoya un ingénieur de Bergame, Antonio Ferramolino, qui, dès l'inspection du port terminée, déclara que ni Birgù ni le château Saint-Ange ne seraient jamais « atto a potersi mai fortificare »⁶, et que l'Ordre devait impérativement envisager, rapidement, de construire de nouvelles fortifications sur la presqu'île située en face, le Mont Sciberras. L'idée était certes intéressante mais, en raison des difficultés financières que connaissait l'Ordre à ce moment de son histoire, elle ne put être réalisée. Le Grand Maître entreprit néanmoins de faire construire un cavalier devant le château Saint-Ange, en 1541, car il avait été convaincu par l'ingénieur italien de la nécessité de renforcer ce flanc insuffisamment protégé d'une attaque terrestre ; ce cavalier fut dressé suffisamment haut pour pouvoir défendre le port et le Mont Sciberras, et un fossé fut également creusé la même année entre ce cavalier et Birgù.



II. Carte du Grand Port de Malte, dans les années 1530⁷

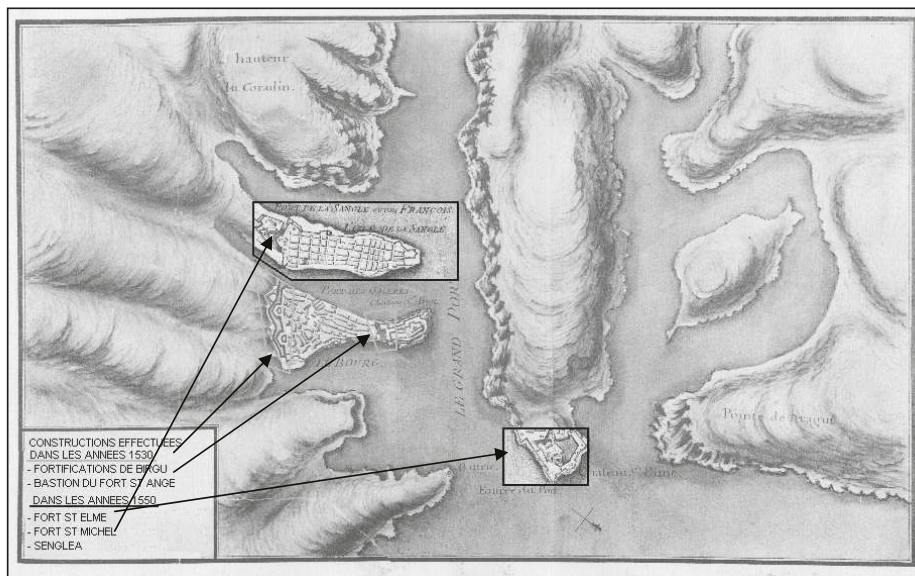
- 6 « Aptes à pouvoir jamais être fortifiées », dans G. Bosio, *Dell'Istoria della sacra Religione...*, cité par Spiteri, *Fortresses of the Cross...*, *op. cit.*, p 264. Voir également Alison Hoppen, *The Fortification of Malta by the Order of Saint-John (1530-1798)*, Malte, Mireva Publications, 1979.
- 7 Louis Hérítte, *Essai sur l'Ordre des hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem et de son gouvernement civil et militaire à Malte au commencement du XVIII^e siècle d'après des documents inédits de l'époque*, Paris, Éditions de « Documents d'histoire », 1912, p. 11. Les cartes des pages 11 et 15 de cet ouvrage, représentant respectivement le port à l'arrivée des chevaliers (1530) et à leur départ (1798), ont été scannées et retravaillées

Lorsqu'Antonio Ferramolino quitta l'île, en 1550, il fut remplacé par un Espagnol, Pietro Pardo, qui fut lui-même conseillé dans son travail par le comte Strozzi, prieur de Capoue. Il souhaitait préparer l'île à un siège probable, et fit en ce sens deux suggestions : il fallait fortifier le flanc sud de Birgù par la construction d'un fort en étoile, et également remplacer la tour de guet, construite en 1488, située au bout de la presqu'île de Sciberras, par un fort en étoile. Ces projets furent acceptés et, à partir de mars 1552, le fort Saint-Elme et le fort Saint-Michel furent construits, et ce malgré les coûts élevés des travaux⁸. Si la décision fut prise sans trop d'hésitations, malgré l'état plus que précaire des finances, c'est que, l'année précédente, un événement important était survenu à Malte, qui marqua fortement et durablement les esprits : les Turcs, après avoir attaqué et pillé le port d'Augusta en Sicile, avaient débarqué sur Malte, mais, insuffisamment préparés pour un siège d'importance, ils n'avaient pas osé s'attaquer au château Saint-Ange ; en revanche, afin de ne pas repartir les mains vides, ils allèrent razzier quelques jours plus tard, vers la fin du mois de juillet 1551, la totalité de la population de l'île de Gozo⁹. Cet épisode douloureux de l'histoire de l'archipel maltais accrut, dans l'esprit des contemporains, la perception de l'imminence et de la réalité du danger, d'autant plus grand que la forteresse de Tripoli, que le Grand Maître d'Homedes n'avait jamais voulu fortifier, fut prise, à son tour, quelques semaines plus tard¹⁰. Dès lors la cadence des travaux s'accrut, et l'on fit appel à des ouvriers siciliens et aussi italiens. Des tours de guet furent construites autour de l'île, ainsi que des bastions, au sud de la presqu'île située au sud-ouest de Birgù, l'Isola. Sur cette même presqu'île, au cours du magistère du Grand Maître français, Claude de la Sengle (1553-1557), le fort Saint-

afin de présenter, dans le présent article, une évolution de la typographie du port au fur et à mesure des constructions conduites par l'Ordre. Une rose indique, en bas de la carte, l'orientation du plan : on peut voir ainsi que le haut de la carte indique le Sud-Ouest, la droite le Nord-Ouest.

- 8 Un projet avait déjà vu le jour à l'époque du premier Grand Maître de Malte, Philippe Villiers de l'Isle-Adam, pour remplacer la tour érigée en 1488 au bout de Sciberras, mais la mort du Grand Maître, en 1534, avait entraîné l'ajournement du projet.
- 9 G. Bosio, *Dell'Istoria della sacra Religione...*, *op. cit.*, p. 302-305. Ce n'était, de surcroît, pas la première razzia effectuée sur l'archipel depuis l'installation des Chevaliers : ainsi, alors qu'en 1547 les Chevaliers installés à Tripoli suppliaient le Grand Maître d'Homedes d'envoyer des renforts et des fonds pour fortifier la citadelle qui devait être, selon eux, attaquée de façon imminente, ce fut finalement l'île de Malte qui fut la cible des vingt trois vaisseaux commandés par Dragut (Turgût), et qui emmenèrent plus d'une centaine d'habitants, J.-C. Zeltner, *Tripoli, carrefour de l'Europe et des pays du Tchad...*, *op. cit.*, p. 108.
- 10 Défendue par une trentaine de Chevaliers et environ 600 soldats, la forteresse, après un siège d'un peu moins de deux semaines, se rendit, le 14 août 1551 ; voir S. C. Spiteri, *Fortresses of the Cross...*, *op. cit.*, p. 266.

Michel fut entouré d'une enceinte, et une nouvelle ville fut fondée, qui porte son nom : Senglea (1554). Il s'agissait d'une idée de Strozzi, destinée à étendre l'urbanisation du port et à décongestionner Birgù. À partir de 1551, l'activité fut donc soutenue en matière de fortifications, dans cette partie du port.



III. Carte de Malte à la veille du Grand Siège de 1565¹¹

Lorsqu'il fut élu, en 1557, le Grand Maître français, Jean Parisot de La Valette, envoya des ambassadeurs en Italie, au Concile de Trente, pour obtenir des aides¹². Leur mission fut un véritable succès en termes de soutiens diplomatiques, mais malheureusement elle ne se concrétisa que faiblement en termes de financements.

En mars 1558, un nouvel ingénieur débarqua à Malte, il s'agissait de l'italien Bartolomeo Genga. Ce dernier, tout comme ses prédécesseurs, préconisa de fortifier la presqu'île de Sciberras, mais son projet, jugé trop ambitieux car couvrant la quasi-totalité de la presqu'île, fut, de ce fait, rejeté. L'Ordre poursuivit alors, de manière étonnamment parcimonieuse eu égard à la permanence du danger musulman, son programme de renforcement des fortifications existantes. Genga mourut à Malte en 1559, avant d'avoir pu voir la réalisation d'une bonne part de ses propositions. Son remplaçant,

11 D'après L. Hérítte, *Essai sur l'Ordre des hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem*, op. cit.

12 Élu Grand Maître le 21 août 1557, le Français Jean Parisot de La Valette prit rapidement conscience des faiblesses de l'île et, après la prise de Djerba, en 1560, il mena dès le début de son magistère une politique particulièrement active en matière défensive. Il mourut le 21 août 1568.

Baldasar Lanci d'Urbino, arriva sur l'île en 1562 : son verdict fut, sans la moindre hésitation, le même que celui de ses prédécesseurs, le meilleur site défensif pour l'Ordre étant, selon lui, la presque île située en face du château Saint-Ange. Mais, à la différence de Genga, son projet parut cette fois, tout à fait réalisable, puisque le plan qu'il soumettait à l'approbation du Conseil présentait une ville moitié plus courte que celle proposée par Genga, et offrait de ce fait des flancs beaucoup plus facilement défendables. Néanmoins, malgré ces avis positifs, le problème financier demeurait et, avant d'entamer les travaux de construction d'une ville *ex nihilo*, de nouvelles modifications furent apportées aux fortifications de Birgù, si importantes qu'elles furent certainement salvatrices pour l'épreuve qui se profilait. En effet, au printemps de l'année 1563, les bruits les plus alarmistes couraient en Méditerranée concernant des préparatifs, au sein de l'Empire ottoman, d'une redoutable armada. Quelle en serait la cible? Plusieurs sites étaient évoqués, les espions chrétiens à l'œuvre au sein de l'Empire Ottoman recevant, de leurs informateurs, diverses indications : La Goulette, Malte, la Sardaigne, Oran ? À Malte, les travaux continuèrent à un rythme très soutenu jusqu'en mai 1565.

À cette date, en mai 1565, l'île ne disposait encore, malgré les trente-cinq années de présence de l'Ordre, que de modestes fortifications¹³. Outre le fort Saint-Ange, où résidait le Grand Maître, et Mdina, toutes deux des fortifications antérieures à l'établissement de l'Ordre, ce dernier ne disposait comme lignes défensives récentes que de deux forts, Saint-Michel et Saint-Elme, et de deux villes fortifiées, Birgù et Senglea. Les défenses paraissaient dérisoires au vu des préparatifs ottomans. Lorsque ces derniers arrivèrent au large de Malte, le 18 mai 1565, l'incertitude était immense quant aux chances de repousser l'assaut. Le siège dura du 18 mai au 8 septembre 1565¹⁴. Les assiégés parvinrent, après avoir subi de lourdes pertes, à repousser l'assaillant, d'une part grâce à la détermination des Maltais et des Chevaliers à se battre et, d'autre part, à l'infatigable ardeur du Grand Maître, Jean Parisot de La Valette, à reconforter ses troupes, au milieu desquelles il ne cessa de combattre. Il est un autre point qu'il ne faut, en revanche, pas minimiser : certes les Maltais firent preuve d'un courage remarquable, et surent taire leurs rancoeurs à l'égard de cet ordre monastique et aristocratique qui les avait spoliés de tout pouvoir, mais leur courage seul n'aurait pas suffi face au déferlement des Turcs, numériquement beaucoup plus nombreux, si ces derniers n'avaient commis

¹³ Voir la carte ci-dessus.

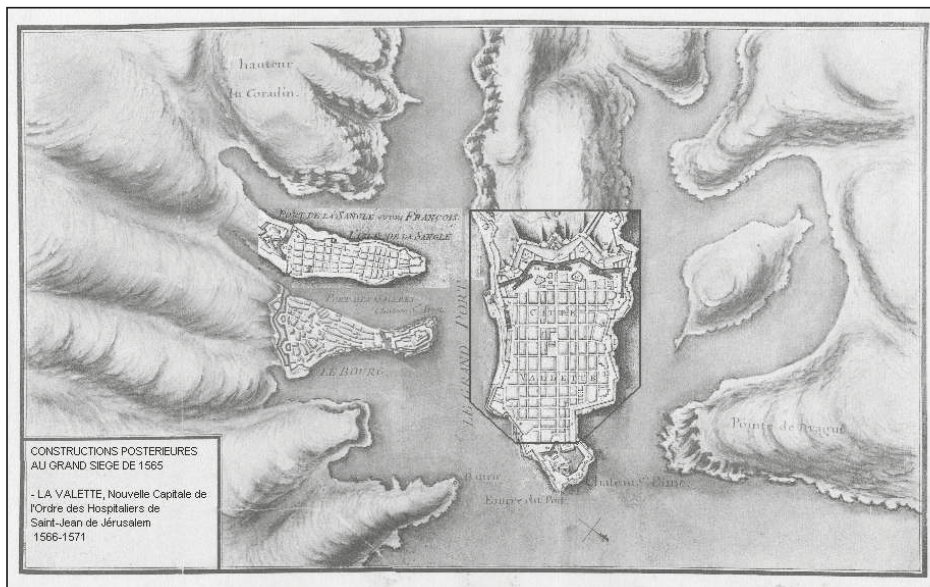
¹⁴ Pour un récit détaillé du Grand Siège de 1565, voir Ernle Bradford, *The Great Siege, Malta 1565*, Londres, Hodder & Stoughton, 1961.

des erreurs stratégiques manifestes ; leurs hésitations et leur éparpillement furent assurément en grande partie responsables de leur échec. Quoi qu'il en soit, cette fois, à la différence de l'issue tragique du siège de Rhodes, l'Ordre des Hospitaliers sortit vainqueur de l'affrontement et, auréolé de gloire, il devint aux yeux de la Chrétienté, l'« Ordre de Malte ». Les aides financières affluèrent, les suppliques du Grand Maître trouvant désormais un écho favorable dans les cours européennes.

Le Grand Maître pria alors le pape de lui recommander un ingénieur spécialiste des villes fortifiées. Pie IV envoya à Malte, en plus de subsides, un des ses propres ingénieurs militaires, Francesco Laparelli, qui fut un assistant de Michel Ange et avait été l'architecte des Médicis. L'état des fortifications était si désastreux au lendemain du Grand Siège que les opposants au maintien sur l'île se faisaient de plus en plus entendre. Pour faire taire cette opposition, le Grand Maître demanda à Laparelli de dresser les plans d'une ville nouvelle située sur le Mont Sciberras. Celui-ci les exécuta en trois jours, et sa proposition fut adoptée en conseil, en janvier 1566. L'Ordre, après cette terrible épreuve meurtrière, acceptait donc définitivement l'idée de rester sur l'île, de réparer les fortifications détruites ou endommagées, et, enfin, de financer la construction d'une ville nouvelle sur cette langue de terre que tous les ingénieurs, sans exception, avaient jusqu'alors estimée être le site stratégique majeur du port. Les travaux débutèrent le 28 mars 1566, jour où La Valette posa la première pierre de la ville qui porte depuis son nom. Laparelli œuvra, assisté d'un ingénieur maltais, Girolamo Cassar. Les premières années virent uniquement l'érection des fortifications ; la ligne de traversée choisie fut celle qui passait par la plus grande hauteur, au centre de la presqu'île. Un an et demi après le début des travaux, en octobre 1567, les fortifications étaient achevées. Les bastions les plus fortifiés, les cavaliers Saint-Jean et Saint-Jacques, étaient ceux qui défendaient la ligne de front terrestre, par laquelle l'attaque était la plus redoutée ; un fossé fut creusé devant cette ligne¹⁵.

Une première église fut construite dans La Valette dès 1566, nommée Notre Dame des Victoires, en commémoration du Grand Siège. Son orientation vers le nord-est indique que, avant même que l'intérieur de la ville ne fût construit, des instructions avaient déjà été édictées pour qu'un plan perpendiculaire des constructions fût respecté. Les années qui suivirent le Grand Siège, puis la bataille de Lépante (1571), furent calmes à Malte, alors que l'on y craignait réellement un nouveau siège, à une époque où les fortifications ne pouvaient

15 Ce fossé, impressionnant de profondeur, devait initialement séparer la ville nouvelle de la terre ferme par un bras de mer ; mais le coût du creusement fut tel qu'il fut finalement décidé de renoncer à ce projet et de se contenter d'une douve sèche.



IV. Le port, et la nouvelle capitale, La Valette (1566-1571)¹⁶

encore offrir qu'une brève résistance. Mais l'affrontement redouté n'eut pas lieu, la lutte étant désormais tournée vers la Régence de Tunis qui fut finalement définitivement acquise par les Turcs en 1575. Après cet épisode, il n'était plus question de reconquérir les territoires situés en Afrique du Nord, si bien que la Régence de Tripoli demeura également définitivement aux mains des Musulmans. En effet, ces deux grandes puissances qui, depuis le début du XVI^e siècle avaient entrepris à diverses reprises, chacune à son tour, de dominer ces territoires décidèrent, après la bataille de Lépante, de signer une trêve de dix ans qui, de fait, devint permanente. À ce moment, comme l'a écrit Fernand Braudel, la Méditerranée sortait de la grande histoire – qui devait désormais se dérouler dans l'Atlantique –, et entra dans cette période caractérisée par ce qu'il appela une « forme inférieure de la guerre », à savoir la course¹⁷. La fin du XVI^e siècle et le début du XVII^e furent donc consacrés, à Malte, essentiellement aux constructions civiles dans La Valette.

Le plan initial de Laparelli prévoyait l'érection du palais magistral sur la hauteur maximale de la ville, c'est-à-dire du côté sud-est, à peu près à

¹⁶ D'après L. Héritte, *Essai sur l'Ordre des hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem*, op. cit.

¹⁷ Fernand Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, seconde édition, 1966, Paris, A. Colin, 2 t. : « La course, forme supplétive de la grande guerre », p. 190 sq.

l'endroit où se situe aujourd'hui l'auberge de Castille¹⁸. Mais l'éloignement de cette position du cœur de la ville amena le Grand Maître à persuader le Conseil de placer son palais au centre même de la ville. L'idée fut retenue, et le palais fut érigé sur la maison que le propre neveu du Grand Maître avait fait construire, l'une des premières de La Valette ; la première le fut dès 1566, près de Notre-Dame de la Victoire, il semble que celle-ci fut la seconde. Le Palais du Grand Maître fut construit à partir de 1571, l'année du déménagement du Couvent de Birgù à La Valette¹⁹. Le Grand Maître La Valette mourut en janvier 1572, et son successeur, un autre Français, Jean de la Cassière (1572-1581), continua avec beaucoup d'enthousiasme les travaux de la ville, toujours sous la direction de Cassar, qui édifia l'ensemble des auberges de la ville. Les Chevaliers y vivaient en communauté, et étaient obligés d'y manger au moins quatre fois par semaine, ce que l'on appelait « faire ses tables ». Elles furent toutes construites entre 1571 et 1588, selon un plan quasi identique, ordonnancées autour d'une cour intérieure. Beaucoup furent remaniées après le XVI^e siècle, certaines entièrement reconstruites. Il n'y eut pas d'auberge d'Angleterre à La Valette en raison du schisme de 1534. Un site fut réservé au cas où la situation eût évolué favorablement à l'Ordre, mais finalement le Grand Maître Nicolas Cottoner (1663-1680) se l'appropriera un siècle plus tard. Une construction d'importance pour un ordre hospitalier était, naturellement, l'Hôpital ; d'abord installé à Birgù, il fut transféré à La Valette dès 1575. Il était le plus réputé de la Chrétienté : les malades dormaient dans des lits individuels et étaient servis dans de la vaisselle d'argent. La Grand Salle était alors l'une des plus grandes d'Europe, mesurant 56 mètres de longueur et 11 de largeur. Tous les chevaliers y avaient obligation de service,

18 À Chypre, où ils résidèrent de 1291 à 1309, les membres de l'Ordre furent pour la première fois répartis en fonction de leurs langues vernaculaires, par un décret capitulaire de 1301 – voir H.J.A. Sire, *The Knights of Malta, op. cit.*, p. 32. Les subdivisions territoriales allouées à chaque groupe prirent le nom de « Langues », chacune ayant à sa tête une « auberge », bâtiment servant aux réunions et aux repas en commun : voir Nicolas Vatin, *Rhodes et l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem*, Paris, CNRS Éditions, 2000, p. 42 et 86.

19 L'édifice entoure deux cours intérieures, et l'on aperçoit encore, sur la façade principale, la maison initiale. Le Palais comprend de longs couloirs, ce qui est assez rare dans l'architecture maltaise traditionnelle, mais qui fut rendu nécessaire par la grandeur de l'édifice, et surtout par la nécessité de pouvoir se déplacer à l'intérieur sans devoir traverser les salons successifs. La façade du palais (96 mètres, deux niveaux) est assez décevante, en raison de la succession des architectes qui y travaillèrent, ce qui ne donna pas d'unité à l'ensemble. Cassar n'a pas, le premier, donné d'harmonie à l'ensemble puisque l'alignement des fenêtres ne fut pas respecté entre celles de la première demeure et celles de l'extrémité nord. – Voir Roderick Cavaliero, *The last of the Crusaders. The Knights of St John and Malta in the Eighteenth century*, London, Hollis and Carter, 1960, p. 56-58.

tout comme le Grand Maître, qui s'y rendait chaque vendredi. Les malades étaient soignés sans aucune distinction de races, de sexe, de religion²⁰.

UN XVII^e SIÈCLE MOINS MENAÇANT

Les années postérieures à la trêve de 1580 furent donc consacrées aux constructions civiles de La Valette, après que les premières fortifications eussent été achevées. Pour autant, au cours des premières décennies du XVII^e siècle, la crainte d'une attaque ottomane n'avait pas totalement disparu²¹. Même si, comme le souligne Alexandre de Groot, l'activité navale de la flotte turque se limita, de 1623 à 1645, à l'archipel grec et à une zone maritime allant de la Grèce au sud de l'Italie, la crainte de la menace ottomane en Méditerranée, au cours des années précédant la guerre de Candie, était intimement liée à l'activité des corsaires opérant en nombre depuis Malte, qui accablaient le commerce musulman, entraînant de fait le risque d'une riposte sur l'île²². Conscient du risque, le Grand Maître, le Français Antoine de Paule (1623-1636), pria, à son tour, le pape de lui envoyer un architecte réputé. Urbain VIII dépêcha un autre Italien Pietro Paolo Floriani²³. Ce dernier, après avoir étudié avec attention les fortifications les plus récentes, estima que le terrain sis devant l'entrée de la ville nouvelle de La Valette présentait de graves lacunes défensives. À son instigation, une nouvelle enceinte fut construite devant La Valette, malgré les oppositions, non dénuées de fondement, qui avançaient que l'allongement des remparts augmenterait d'autant le nombre de soldats nécessaires à leur surveillance. Floriani justifia son imposant projet en avançant qu'il n'avait d'autres fins « che a poter salvare tutto il popolo

218

20 H.J.A. Sire, *The Knights of Malta, op. cit.*, p. 217 sq. ; plus spécifiquement, sur la vocation hospitalière, voir son chapitre XIV « Our Lords the Sick » (Nos Seigneurs les malades), p. 209 sq.

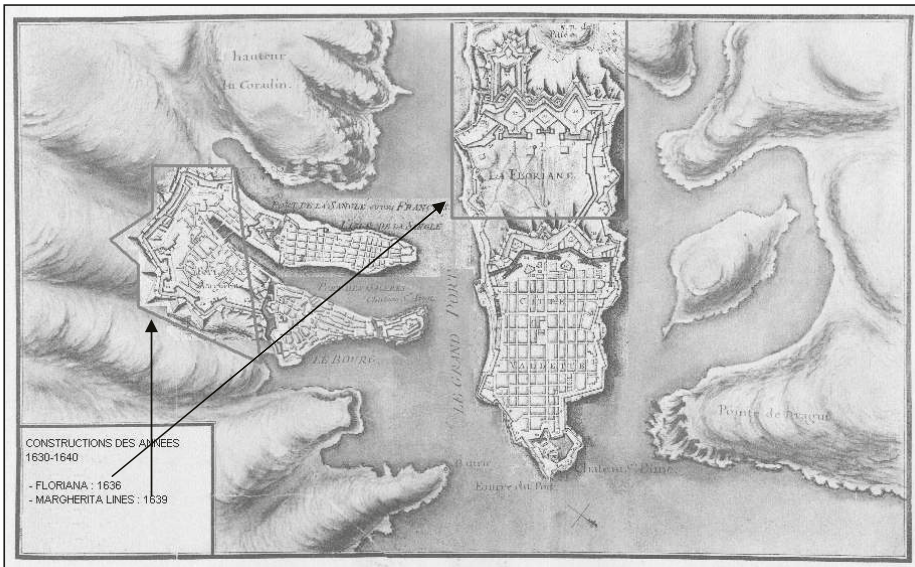
21 Voir à propos des craintes d'une nouvelle attaque turque, Archives of the Order of Malta (A.O.M.), Ms. 6551 *Discorsi e pareri sopra le fortificazioni (1633-1681)*, et Ms. 1011, *Diversi relazioni, discorsi e sentimenti militari de' Ingegneri su le fortificazioni (1689-1722)*.

22 Alexander H. De Groot, « The Ottoman Threat to Europe, 1571-1830 : Historical Fact or Fancy ? », dans Victor Mallia-Milanes, *Hospitaller Malta (1530-1798)*, Malte, 1993, p. 199-254, *loc. cit.*, p. 225. En 1609, une armada turque avait croisé non loin du fort Saint-Elme, mais il n'y eut aucune tentative de débarquement ; cette apparition effraya la population d'autant qu'à l'époque courait une rumeur d'un soulèvement prévu des esclaves musulmans de l'île pour favoriser un tel projet. Le même épisode se reproduisit en 1611, et en 1615 une nouvelle rumeur d'une attaque de l'armada turque circula sur l'île ; – voir Ann Williams, « 'Stone or Wooden walls' ? : the problems of land and sea defence in the islands of Rhodes (1421-1522) and Malta (1530-1631) », dans *De Triremibus, Festschrift in Honour of Joseph Muscat*, Malte, T. Cortis & T. Gambin Ed., 2005, p. 415-426, *loc. cit.*, p. 424.

23 S. C. Spiteri, *Fortresses of the Cross...*, *op. cit.*, p. 385 sq.

dell'isola in occasione d'assedio »²⁴. Les travaux débutèrent en février 1636, trois bastions furent édifiés, et l'endroit devint une ville nouvelle appelée Floriana.

Un autre ingénieur, Firenzuola, visita Malte, en 1638²⁵. S'il reconnaissait le bien-fondé des critiques précédentes, il estimait cependant que le danger le plus sérieux résidait dans le fait que la colline Sainte Marguerite, surplombant Birgù et Senglea, n'avait aucune infrastructure défensive. Il proposa alors au conseil de l'Ordre un projet consistant à entourer ladite colline d'une ligne de fortifications ; il fut accepté et les travaux débutèrent en décembre 1638. Au fur et à mesure de leur construction, les *Margherita lines* subirent de multiples ajouts et ne furent définitivement terminées qu'en 1736.



V. Le port, la ville nouvelle de Floriana et les *Margherita Lines* (1636-1639)²⁶

En 1641, les faits démontrèrent que la crainte, toujours présente depuis le Grand Siècle, d'une nouvelle offensive turque était fondée : les Turcs débarquèrent une nouvelle fois sur Malte, au nombre de 5000, mais ils furent assez facilement repoussés par la cavalerie, et leurs galères maintenues au large par les tirs nourris des forts. Tout le XVII^e siècle fut marqué par cette

24 « Que de pouvoir sauver tout le peuple de l'île en cas de siège », A.O.M. 6554, f° 25, cité par Spiteri, *Fortresses of the Cross...*, *op. cit.*, p. 386. Ne pouvant rester sur l'île jusqu'à la fin des travaux, Floriani en confia l'exécution à l'ingénieur Buonamici.

25 S. C. Spiteri, *Fortresses of the Cross...*, *op. cit.*, p. 375.

26 D'après L. Héritte, *Essai sur l'Ordre des hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem*, *op. cit.*

omniprésence du danger turc²⁷, qui atteignit son apogée au moment de la paix entre Venise et la Porte, à la fin de la guerre de Candie, en 1669. Le Grand Maître, l'Aragonais Nicolas Cottoner (1663-1680), décida, à la même époque, de ceindre les Trois Cités (Cospicua, Birgù et Senglea) d'une nouvelle ligne de fortifications. Pour ce faire, il eut recours aux services de l'ingénieur du duc de Savoie, Maurizio Valperga, qui découvrit Malte en février 1670²⁸. L'idée du Grand Maître lui parut démesurée, si bien qu'il lui proposa, plus modestement, de se contenter d'un renforcement des *Margherita Lines*. Mais son avis ne pesa pas devant la détermination du Grand Maître, et finalement, dès la fin août 1670, une abondante main-d'œuvre entama d'imposants travaux. Ils ne furent, en réalité, acceptés par le Conseil, dubitatif quant à leur réelle utilité, que parce que le Grand Maître proposait de les financer ; ils consistèrent en une ceinture semi-circulaire de huit bastions et deux demi-bastions. Les travaux durèrent dix ans, mais ne furent pas achevés (les ravelins ne furent jamais réalisés) en raison d'un manque de fonds. Le Grand Maître fut critiqué, au sein de l'Ordre mais également par les princes européens, pour le gigantisme des travaux entamés et leur piètre utilité.

Une autre étape d'importance dans cette succession de travaux destinés à protéger le port, fut l'érection, à son entrée, d'un nouveau fort, face au Saint-Elme. Le projet fut présenté par Valperga en 1670, et la construction du nouvel ouvrage débuta en juin de la même année ; elle fut rendue possible grâce à la générosité d'un chevalier, Giovanni Francesco Ricasoli, qui proposa de la financer en partie, si bien que le fort s'appela fort Ricasoli²⁹. Ainsi, à la fin du XVII^e siècle, si le port était bien fortifié, le côté nord semblait cependant encore vulnérable : les hauteurs de Sliema et Gzira, vierges de tout ouvrage défensif, pouvaient abriter des batteries turques qui menaceraient directement le flanc nord de La Valette.

Il fallut attendre le XVIII^e siècle, sous le magistère du Grand Maître portugais, Anton Manoel de Vilhena, pour que cette partie du port fût enfin fortifiée. Ce dernier fit appel aux ingénieurs français de l'Ordre, les Chevaliers de Tigné et Montdion, qui construisirent un nouveau fort, le fort Manoel (1726)³⁰. Charles François de Montdion insista auprès du nouveau Grand

27 Dans les années 1640, la Porte laissa entrevoir que Malte pourrait être une des prochaines cibles de l'armada turque, cf. Archives du ministère des Affaires Étrangères (A.M.A.E.), CP, Turquie, vol. 5, f°251r-252r, dépêches des 23 février et 14 avril 1645, mentionnées dans la note 6 de l'article de Guido Candiani, dans ce volume.

28 Quentin Hughes, *Malta : A Guide to the Fortifications*, Malte, Said International, 1993, p. 151 sq.

29 S. C. Spiteri, *Fortresses of the Cross...*, op. cit., p. 426.

30 S. C. Spiteri, *Fortresses of the Cross...*, op. cit., p. 437 sq.



VI. Le port, les *Cottonera Lines* (1680-1690), le fort Ricasoli (1670-1698), le Lazaret (1643-1683)³¹

Maître pour que cette partie du port fût au plus vite protégée ainsi que, de ce fait, le flanc nord de La Valette, le plus exposé. La décision, prise en 1723, soit un an à peine après l'élection du Grand Maître, fut concrétisée dès le mois de septembre par la pose de la première pierre, par Vilhena lui-même, en présence de nombreux Grand-Croix et Chevaliers³². La construction dura jusqu'en 1732³³. En raison de la forme de l'îlot sur lequel il fut érigé, le fort, construit sur un plan carré, avec quatre bastions d'angle, pouvait abriter jusqu'à 500 hommes. Si le Grand Maître prit une décision aussi rapide, c'est que demeurait dans tous les esprits l'apparition devant l'île, l'année précédente, d'une escadre ottomane de dix bâtiments. Destinée à obtenir la libération des captifs turcs détenus sur l'île, et à négocier une trêve de vingt ans avec les Hospitaliers – desseins qui échouèrent –, cette escadre avait fait prendre au Grand Maître la mesure du danger potentiel³⁴. Ce fort permit enfin de protéger l'immense rade de Marsamxett, jusque là étrangement délaissée, d'autant plus étrangement que son occupation en juillet 1565 par les Galères du Grand Seigneur avait bien failli être fatale à l'Ordre. Lors de son

31 D'après L. Héritte, *Essai sur l'Ordre des hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem*, op. cit.

32 *Ibid.*, p. 440.

33 A. Hoppen, *The Fortification of Malta by the Order of Saint-John...*, op. cit., p. 81.

34 Alexander H. De Groot, « The Ottoman Threat to Europe... », art. cit., p. 230-231.

passage à Malte en 1761, au moment de l'affaire de la Couronne ottomane³⁵, François Charles de Bourlamaque³⁶ déclara que ce fort était « un modèle de fortification fait avec soin, et fini dans toutes ses parties »³⁷. Néanmoins, si la rade avait grandement accru son potentiel défensif, il ne pouvait en rien être comparé à celui de la rade du Grand Port, si bien que Bourlamaque remit au Grand Maître, Manoel Pinto de Fonseca (1741-1773), un plan détaillé de défense, dans lequel il proposa un renforcement de la protection de toute la partie nord du port – c'est-à-dire la rade en question –, par l'édification d'une nouvelle forteresse sur la pointe Dragut, juste en face du fort Ricasoli. Le projet fut étudié, mais momentanément laissé de côté.

LE XVIII^e SIÈCLE : UN ENSEMBLE PORTUAIRE REMARQUABLEMENT FORTIFIÉ MAIS MAL DÉFENDU

222

Après cette construction du fort Manoel dans la première moitié du XVIII^e siècle, l'ensemble des fortifications portuaires atteignait presque son apogée³⁸. L'impression de tout voyageur arrivant à Malte était, tout comme elle l'est encore aujourd'hui, qu'il s'agissait d'une citadelle imprenable. Les rapports des divers ingénieurs militaires – notamment celui évoqué précédemment de François Charles de Bourlamaque – relatifs à l'état et à l'excellence défensive des remparts, occultaient néanmoins une réalité moins glorieuse, dont l'Ordre eut à pâtir un demi-siècle plus tard. Un rapport détaillé commandé par le gouvernement français, au moment précis de l'affaire de la Couronne ottomane, laissait pour sa part très nettement transparaître cette pessimiste réalité :

35 Voir, à propos de l'affaire de la Couronne ottomane, Alain Blondy, *L'Ordre de Malte au XVIII^e siècle...*, *op. cit.*, 150 sq. La *Couronne ottomane*, vaisseau amiral de la flotte turque, avait été prise par les esclaves chrétiens formant la chiourme et amenée à Malte, le 6 octobre 1760 ; la France fit pression auprès du Grand Maître afin qu'il rendît le bâtiment à la Porte, le Grand Vizir ayant menacé la France d'une « rupture de toute amitié et de toute correspondance entre les deux empires ». Après un ballet diplomatique important, au cours duquel l'Ordre apparut plus comme un trublion dans la géopolitique européenne que comme un allié satisfaisant, il fut contraint de laisser repartir le bâtiment le 10 décembre 1761, A.M.A.E., C.P. Malte 11, n° 159, 10 décembre 1761, cité par A. Blondy, *L'Ordre de Malte au XVIII^e siècle...*, *op. cit.*, p. 155. Voir également du même auteur, « Malte, enjeu diplomatique européen au XVIII^e siècle », dans Christiane Villain-Gandossi *et al.*, Actes du colloque *Méditerranée, mer ouverte*, Marseille, 1997, t. I, p. 109-122.

36 Général français (1716-1764), surtout connu pour son rôle lors de la défense de Québec pendant la Guerre de Sept Ans. Il fut envoyé en mission à Malte, alors menacée par les Turcs, à cause de l'affaire de la *Couronne Ottomane*.

37 A.O.M. 6557, f°89, en date du 18 août 1761, cité par Spiteri, *Fortresses of the Cross...*, *op. cit.*, p. 440.

38 Ne serait plus construit que le fort Tigné dans les années 1790, voir plus loin.

[les fortifications] sont immenses et si étendues qu'il ne faut pas moins d'une armée de 35.000 hommes pour les défendre [...] Au premier coup d'œil Malte paraît imprenable, mais lorsqu'on examine, sur les lieux et en détail, ses fortifications, on ne pense pas de même. [...] Il y a à Malte assez de canons, mais l'inégalité de leur calibre rend l'approvisionnement en boulets difficile. Il n'y a presque pas de mortier à bombes [...] On manque de bons ouvriers. Les affûts sont très vieux ; ils ont été faits en 1717 (il n'y en a pas un quart de bon). En passant par Malte, j'ai vu l'artillerie démontée et les canons pleins de pierres et d'ordures. [...] Parce que toute la poudre qui est à Malte, y est depuis la citation [de 1717], jugez quel besoin elle a d'être rebattue et combien elle a perdu de sa force depuis ce temps. [...] L'ancien château du Goze est insoutenable. [...] J'ai toujours été effrayé des sommes nécessaires à l'ordre pour se procurer, dans un moment de crise, tout ce qui serait nécessaire pour la subsistance des troupes, l'approvisionnement des hôpitaux, l'achat des munitions de guerre, l'entretien de l'artillerie et pour pourvoir à toutes les autres dépenses³⁹.

Ainsi, depuis son arrivée sur cette île, pauvre et mal défendue au début du XVI^e siècle, l'Ordre avait mené, de façon quasi ininterrompue, une politique active de travaux impressionnants, donnant de l'île, aux yeux du monde, l'image d'une citadelle inexpugnable. Des sommes considérables du Commun Trésor y avaient été consacrées, mais cela semblait, du moins aux yeux d'un observateur attentif et scrupuleux, inopérant et illusoire. Quoi qu'il en soit, le danger, pour l'Ordre, ne devait plus venir de celui qui justifiait, depuis son origine, sa raison d'être, à savoir l'Infidèle, mais, dans un premier temps d'un nouveau venu en Méditerranée, la Russie de Catherine la Grande⁴⁰, puis, dans un second temps, de son plus puissant protecteur, la France⁴¹, et ce, quelques décennies après que cet inquiétant constat de carence eût été rédigé. En effet, lorsqu'en 1768, le Sultan déclara la guerre à la Russie, Catherine envoya une flotte, via le détroit de Gibraltar, commandée par le Comte Alexis Orlov. Début juillet 1770, la flotte turque fut anéantie à Tchesmé – à l'ouest de Smyrne –, ce qui marqua la fin de la menace ottomane dans le Levant⁴².

39 A.M.A.E., C.P. Malte 11, n° 105, 24 février 1761, cité dans A. Blondy, *L'Ordre de Malte au XVIII^e siècle...*, op. cit., p. 153.

40 Voir sur ce point A. Blondy, *L'Ordre de Malte au XVIII^e siècle...*, op. cit., « Les visées russes », p. 159 sq., et « L'affaire russe », p. 254 sq.

41 *Ibid.*, III^e partie, *Le temps des Révolutions*, p. 311 sq.

42 La nouvelle flotte ottomane, rapidement reconstruite, connut le même sort funeste en 1787. Malgré les efforts de modernisation fournis par la Porte, les réformes ne parvinrent pas à donner au Grand Seigneur une flotte et un corps de marine à même de se mesurer aux flottes chrétiennes, voir De Groot, art. cit., p. 231-233.

Mais revenons à Malte. Quelques années avant que François Charles de Bournonville ne conseillât au Grand Maître de fortifier sérieusement la pointe Dragut, ce dernier avait, en 1757, pris la précaution de faire construire une large batterie destinée à empêcher l'établissement d'une batterie de siège ennemie sur ce terrain vierge. Mais cela demeurait insuffisant pour un endroit aussi stratégique, qui commandait, nous l'avons vu, l'entrée de la rade de Marsamxett⁴³ et ne possédait alors aucun ouvrage défensif. Les revers successifs rencontrés par les Turcs, et les marques d'amitié fréquemment renouvelées de la part de la tsarine, éloignèrent pendant plusieurs années l'épée de Damoclès qui n'avait jamais véritablement cessé de menacer la survie de l'Ordre. Aussi, ce ne fut que bien des années après que Bournonville eût dispensé ses conseils avisés, relatifs à cette partie du port, qu'il fut décidé de compléter cette modeste batterie par un ouvrage plus considérable. Le Conseil de la Guerre et des Fortifications prit sa décision le 11 décembre 1792⁴⁴. La dernière construction de l'Ordre en matière militaire fut donc, sur ladite pointe Dragut, cet ultime fort. L'ingénieur en chef de l'Ordre, Étienne de Tousard, en dessina les plans, et l'ouvrage, financé en partie par le chevalier René Jacques de Tigné, et plus largement par le Grand Maître Emmanuel de Rohan Polduc (1775-1797), qui sortit de terre dès l'année suivante, fut nommé fort Tigné.

Ainsi, au cours des presque trois siècles de son règne sur l'archipel maltais, l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem mena une intense activité de bâtisseur, recourant incessamment aux services et connaissances des plus prestigieux architectes militaires de la Chrétienté, et engloutissant des sommes considérables, tant pour se protéger d'un hypothétique ennemi extérieur, que des Maltais. En effet, ces derniers, spoliés de leur souveraineté et de presque tout pouvoir, si ce n'est municipal, ne supportèrent la présence de cet Ordre que tant qu'il fournissait du travail – construction des fortifications, Palais, hôtels particuliers... – et donc des revenus. Entre la construction du fort Manoel, dans les années 1720, et celle du dernier ouvrage défensif du port, le fort Tigné – si l'on excepte la modeste batterie des années 1750 –, dans les années 1790, il s'était écoulé environ sept décennies. Une telle torpeur architecturale amène à deux conclusions : d'une part, si l'on compare les cartes du port au moment de l'arrivée de l'Ordre, dans les années 1530, et au lendemain de la construction du fort Manoel, il apparaît nettement qu'il ne restait plus beaucoup de place pour des constructions défensives, et que le grand port, et dans une moindre mesure la rade de Marsamxett, étaient dotés

43 C'est dans cette rade que les Turcs avaient abrité leurs galères une fois qu'ils eurent pris le fort Saint-Elme, en juillet 1565.

44 S. C. Spiteri, *Fortresses of the Cross...*, *op. cit.*, p. 463.

de solides fortifications. D'autre part, le fait que l'absence de fortifications sur la pointe Dragut avait été signalée depuis plusieurs décennies et que cette lacune n'avait toujours pas été comblée en cette fin de XVIII^e siècle, est révélateur de la nette diminution de la crainte d'une attaque turque, mais aussi, du déclin de la vocation militaire de cet Ordre s'enfonçant chaque jour un peu plus dans des dérives mondaines – dérives que le trop court règne du Grand Maître réformateur, Francisco Ximénès de Texada (1773-1775), ne parvint pas à juguler⁴⁶. Le soudain réveil et la décision du Conseil, prise au mois de décembre 1792, de fortifier cette dernière langue de terre médiocrement défendue, furent donc le dernier soubresaut militaire, l'ultime prise de conscience qu'il faudrait probablement à nouveau prendre les armes, ce que de mémoire d'hommes l'Ordre n'avait pas eu à faire sur son île. Mais, cette fois, le danger ne venait pas de l'ennemi traditionnel, au contraire, il émanait de la tempête révolutionnaire qui secouait la France depuis plus de trois ans, et qui rognait peu à peu les privilèges que l'Ordre était, tant bien que mal, parvenu à sauver jusqu'alors. En septembre de cette année-là, la Législative lui avait porté un coup terrible au plan financier en nationalisant ses biens⁴⁷. Après quelques semaines d'attentisme, une fois encore – l'Ordre espérait un revirement de situation dans cette France en proie aux troubles –, le Conseil de l'Ordre, finalement, décida de se préparer au pire, d'où cette ultime construction. Le pire, pour cet Ordre hospitalier et militaire, né peu avant la première Croisade, se produisit en juin 1798, lorsque Bonaparte, en route vers l'Égypte, s'arrêta sur l'île⁴⁸. Il la cueillit sans un coup de canon, tel un fruit mûr abrité derrière des murailles solides mais tenues par une milice vieillissante, aux abois, et abandonnée des Maltais, comparable à ces républiques patriciennes que l'Histoire était en train de balayer. L'Ordre commençait alors une nouvelle période d'errance, et tournait définitivement la page de son histoire militaire, pour désormais ne plus se consacrer qu'à ses activités charitables. Pour autant, toutes ces dépenses furent-elles inutiles puisque Malte n'eut plus à subir de siège après celui de 1565 ? La seule attaque importante de l'île fut celle des avions de la Luftwaffe à partir de 1941, qui

46 A. Blondy, *L'Ordre de Malte au XVIII^e siècle...*, *op. cit.*, p. 193 sq. : « [Ximenes] entreprit de désétatiser la Religion pour lui rendre, sinon sa pureté originelle, du moins un caractère plus proche de sa vocation religieuse ».

47 *Ibid.*, p. 320-321. Les revenus de l'Ordre provenaient, pour moitié, de ses commanderies situées en France ; cette nationalisation obéra donc le Trésor de façon catastrophique.

48 Ce projet du jeune général n'était pas nouveau, il avait tenté de mener l'opération l'année précédente. – Voir Xavier Labat Saint Vincent et Jean Gaillard, « La tentative avortée de la prise de Malte par les Français en mars 1798 : ordres, contrordres et ambiguïtés de la politique du Directoire », dans « Rivalités Maritimes Européennes (XVI^e-XIX^e siècles) », *Revue d'Histoire Maritime*, n° 4, nov. 2005, p. 209-223.

bien évidemment ne concernait plus l'Ordre. Leur puissance imposante et, surtout, le fait que la Méditerranée n'était plus le théâtre de l'âpre lutte qui avait caractérisé une bonne partie du xvi^e siècle, sauvèrent très probablement l'Ordre d'un assaut antérieur à celui de 1797. Deux siècles après cette date, le gouvernement maltais rétrocéda au Grand Maître le château Saint-Ange, à partir duquel il peut désormais admirer ces murailles, chargées d'histoire et admirablement conservées, qui contribuent grandement à l'attrait de l'île et lui permettent de développer un important tourisme culturel.

II. Varia

